



RAPPORT DISSEMINATION REPORT
ANNÉE/YEAR

1	Nom et prénom du chercheur / Last name and First name of the researcher	
	Affiliation universitaire ou nom de la compagnie / University affiliation or Company name	
	Adresse professionnelle / Professional address	
	Téléphone / Phone	Courriel / Email
2	Titre du projet de recherche / Project title	

5.1 PUBLICATIONS

Indiquer toutes les publications issues de ce projet. / Indicate all publications related to this project

Type d'article	Titre de l'article	PubMed ID	DOI or ISBN/ISSN	Premier auteur	Date de parution	Année	Volume	Issue	Pages	Nom du journal
SÉLECTIONNER: article dans un journal; livre; chapitre; monographie; si autre, spécifiez svp.	250 caractères maximum				ANNÉE-MOIS-JOUR	ANNÉE				

5.2 CONFÉRENCES

Indiquer toutes les conférences, affiches et résumés issues de ce projet. / Indicate all conferences, posters or abstracts related to this project

Type	Titre ou description	Nom du Congrès	Cadre	Présentateur/ Speaker (PI et étudiants)	Date
SÉLECTIONNER: prix; évènement; collaboration scientifique; organisation de conférence; affiche; membre d'un panel; présentation; résumé; promotion; partenariats; consultations; si autre, spécifiez svp.	Donner le titre ou décrire la réalisation. 250 caractères maximum.		SÉLECTIONNER: Local; Provincial; National; International		ANNÉE-MOIS- JOUR

5.3 MÉDIAS

Indiquer toutes les couvertures médiatiques issues de ce projet. / Indicate all conferences, posters or abstracts related to this project

Type	Titre ou description	Chercheur/étudiant interviewé	Nom du média	Date
SÉLECTIONNER: journal, blog, revue, média sociaux, radio, communiqué de presse; si autres spécifiez, svp.	Donner le titre. 250 caractères maximum.			ANNÉE-MOIS- JOUR

RAPPEL DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DES DONNÉES ET/OU ÉCHANTILLONS DE CARTAGENE

Le chercheur/utilisateur des données et échantillons de CARTaGENE et son institution s'engagent à:

A) Restriction sur l'utilisation

1. Utiliser les Données et les Échantillons exclusivement pour le projet de recherche qui a reçu l'autorisation préalable du *Sample and Data Access Committee* (« SDAC ») et du comité d'éthique de la recherche (« CER ») responsable de l'évaluation éthique et scientifique du projet de recherche.
2. Obtenir l'approbation préalable du CER et, au besoin du SDAC avant d'apporter un changement au protocole du projet de recherche approuvé.
3. Veiller, en tout temps, à ce que seul le Chercheur ou les personnes désignées dans la demande, et uniquement tant qu'ils sont rattachés à l'Institution, détiennent, prennent connaissance, consultent ou utilisent les Données ou les Échantillons, et à titre de responsable des Données et des Échantillons reçus, ne pas divulguer ou mettre à la disposition de toute autre personne, aucuns des Échantillons ou des Données reçus.

B) Sécurité des données et échantillons

4. S'assurer en tout temps de l'état et des conditions de conservation et d'utilisation des Données et des Échantillons.
5. Assurer la sécurité des données en termes de confidentialité et d'intégrité.
6. Utiliser les données de CARTaGENE de façon sécuritaire et ne pas autoriser l'utilisation de ces données sur des serveurs, stations de travail/d'analyse, portables, tablettes ou supports de sauvegarde amovibles non-sécuritaires selon les critères établis par CARTaGENE.
7. Informer le personnel de recherche en ce qui concerne les exigences en matière de sécurité des données de CARTaGENE
8. Informer CARTaGENE de tout incident de sécurité ou bris de confidentialité qui surviendrait et qui serait en rapport avec les données de CARTaGENE.
9. Détruire les données de CARTaGENE en se conformant aux dispositions prévues à cet effet dans le contrat liant le chercheur et son institution à CARTaGENE (CHU Ste-Justine).
10. Partager et transférer des données de CARTaGENE avec les personnes désignées dans la demande de façon sécuritaire.
11. Ne pas partager ou transférer des données de CARTaGENE avec les personnes désignées par courriel.

C) Confidentialité

12. Détruire sur-le-champ, s'assurer n'avoir conservé aucune copie et ne divulguer à quiconque aucun renseignement permettant d'identifier un participant ou de le relier aux Données ou aux Échantillons, qu'il a fournis, et dont le Chercheur ou l'Institution prendrait connaissance, même involontairement.

D) Publications et dissémination des résultats

13. S'il les obtient, faire part à CARTaGENE des résultats découlant du Projet de recherche qui sont indiqués dans l'Annexe 3 du Contrat d'accès, et ce, dans le délai qui lui sera accordé par le SDAC.
14. Avant de publier les résultats du Projet de recherche, remettre à CARTaGENE le texte que le Chercheur a l'intention de publier et s'assurer que ce texte ne contient aucun élément susceptible de permettre d'identifier un participant.

Mentionner dans toute publication ou présentation, que les Données ou les Échantillons utilisés proviennent, selon le cas, de la Banque de Données ou de la Biobanque de CARTaGENE